



Mémoire prébudgétaire – Budget fédéral 2018

par

La Petroleum Services Association of Canada

Juillet 2017

Petroleum Services Association of Canada
1150-734 7 Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3G8
t : 403-264-4195 c : info@psac.ca s : psac.ca

Introduction

La Petroleum Services Association of Canada (PSAC) est heureuse de saisir cette occasion de présenter au gouvernement du Canada ses observations dans le cadre des consultations prébudgétaires pour 2018. Nous vous demandons de prendre en considération nos recommandations de stratégies visant des résultats économiques et environnementaux positifs et favorisant la participation des peuples autochtones, le perfectionnement de la main-d'œuvre et l'innovation.

La PSAC est l'association commerciale nationale représentant les secteurs du service, de l'approvisionnement et de la fabrication de l'industrie pétrolière en amont. Elle représente diverses entreprises qui offrent continuellement des innovations, des avancées technologiques et une expertise du terrain aux explorateurs et producteurs canadiens de sources d'énergie, pour les aider à améliorer l'efficacité et la sécurité et à protéger l'environnement.

L'industrie pétrolière et gazière, un moteur économique important au Canada, fait face à un ralentissement sans précédent depuis 2014 qui a causé la baisse accentuée des investissements en immobilisation, une réduction radicale des niveaux d'activité et des mises à pied estimées à des centaines de milliers d'employés en Alberta seulement. Les prix de plus en plus bas des produits de base qui semblent fixés à long terme, le manque d'infrastructure pour l'accès aux eaux sujettes aux marées par les marchés internationaux et les politiques en matière de climat nuisent à notre compétitivité et notre capacité de revenir au niveau de contribution économique et de création d'emplois qui ont auparavant créé de la richesse et un niveau de vie élevée pour tous les Canadiens.

Avant que ce ralentissement soit globalement reconnu, le Canadian Energy Research Institute (CERI) avait estimé en 2015 qu'au cours des 25 prochaines années, le développement gazier et pétrolier du Canada compterait pour 7,6 billions de dollars du PIB du Canada. De plus, le Conseil des ressources indiennes (CRI) a indiqué que le secteur des ressources naturelles était le plus important employeur de travailleurs des Premières Nations hautement rémunérés au pays, favorisait la croissance de l'entrepreneuriat et permettait à une douzaine de collectivités des Premières Nations de profiter d'ententes majeures financières et d'engagement.

Étant donné que la portée de cette industrie touche le Canada en entier, les effets de ce ralentissement se sont fait ressentir à l'échelle du pays. Ce n'est pas surprenant, compte tenu des vastes chaînes d'approvisionnement et efforts de fabrication déployés partout au pays pour le développement gazier et pétrolier. En 2013, le secteur des services gaziers et pétroliers, qui embauchent plus de 883 000 personnes à l'échelle nationale, la plupart de la classe moyenne, a compté pour plus de 119 milliards de dollars du PIB canadien et payé plus de 30 milliards en impôts fédéraux et provinciaux, en plus des cotisations des sociétés d'exploration et de production.

Le monde se tourne vers les sources d'énergie renouvelables pour régler le problème du changement climatique, il y aura pourtant toujours un besoin de gaz et de pétrole pour les décennies à venir. Le secteur des services gaziers et pétroliers est reconnu mondialement pour ses technologies, ses innovations et son expertise. Nous continuerons de veiller à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autres effets sur l'environnement en

fournissant au monde une source d'énergie propre développée de manière responsable pour aider les autres pays à délaisser les sources d'énergie à forte empreinte carbone, comme le charbon et le bois, et sortir les pays du tiers monde de la pauvreté énergétique. Pour y parvenir, nous souhaitons collaborer avec le gouvernement pour créer des politiques qui stimuleront la compétitivité, l'investissement et la productivité et continuer d'offrir des avantages économiques et financer l'innovation et la recherche et le développement.

En conséquence, la PSAC aimerait présenter les recommandations suivantes en vue du budget de 2018.

Stratégies économiques et environnementales

1. Stratégie nationale en matière de gaz naturel

Les États-Unis, le principal client du Canada, importent de moins en moins de gaz naturel canadien puisqu'ils développent leur propre vaste réseau de ressources naturelles. De plus, grâce à leurs installations de gaz naturel liquéfié, les États-Unis exportent désormais cette ressource et sont devenus notre plus grand concurrent à cet égard. Entre-temps, des projets canadiens sont annulés ou reportés, menaçant ainsi l'exploitation des ressources de gaz naturel du Canada.

Une des solutions possibles à ce problème est la création d'une stratégie nationale de gaz naturel. Le Canada est le quatrième producteur de gaz naturel mondial et pourtant, il occupe la 27^e place pour l'adoption de véhicules au gaz naturel. En saisissant l'occasion d'encourager l'utilisation nationale, nous pouvons réaliser de nombreux avantages. Nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et appuyer le Canada dans l'atteinte de ses objectifs liés à la stratégie sur le changement climatique en utilisant du gaz naturel pour générer de l'électricité qui émet 50 pour cent de moins d'émissions de GES que le charbon et pour inciter l'adoption de véhicules qui les réduisent jusqu'à 25 pour cent par rapport aux véhicules à combustibles traditionnels. Une telle stratégie démontrerait un fort leadership, créerait des emplois et générerait des revenus fiscaux pour le gouvernement. Cependant, pour passer au gaz naturel, il faut mettre en place une infrastructure connexe, soit une infrastructure pour la génération d'électricité et le remplissage des véhicules au gaz naturel pour inciter leur utilisation, notamment les autobus et les parcs automobiles qui reviennent au port de débarquement.

Le gaz naturel peut également remplacer le diesel dans les collectivités nordiques, réduisant ainsi le coût de leur électricité et les émissions de GES.

La PSAC recommande ce qui suit :

Élaborer une stratégie sur le gaz naturel incluant l'investissement dans une infrastructure destinée aux véhicules au gaz naturel comprenant des stations de remplissage pour faciliter l'adoption de ce combustible, et des incitatifs visant une infrastructure d'installations de gaz naturel comprimé ou de gaz naturel liquéfié pour l'usage à l'échelle nationale.

2. Fiducies à vocation spéciale — créer un nouveau secteur industriel au Canada.

Comme l'environnement importe de plus en plus aux Canadiens, l'industrie gazière et pétrolière a souffert d'un ralentissement sans précédent. La PSAC a donc encouragé la mise hors service des installations et des puits orphelins pour stimuler l'emploi tout en protégeant l'environnement et la réputation du Canada à titre de gardien responsable de ses terres. Ainsi, en facilitant la mise hors service de dizaines de milliers de puits inactifs au pays, nous pourrions établir la base d'un tout nouveau secteur industriel et créer des emplois, générer des revenus fiscaux et améliorer les résultats en matière de protection de l'environnement.

De nombreux peuples autochtones souhaitent participer à ce type de travail, qui pourrait favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et la création d'occasions commerciales.

Pour faciliter la mise hors service des puits en temps opportun, les sociétés pourraient miser sur un instrument financier, comme une fiducie à vocation spéciale (FVS), pour réserver des fonds tout en gagnant des liquidités provenant de leur production. En raison des réglementations environnementales de plus en plus rigoureuses, les coûts de mise hors service excèdent les prévisions initiales. Toutefois, grâce à une FVS, les sociétés pourraient investir des fonds qui fructifieraient et leur permettraient éventuellement de respecter leurs obligations. Nous suggérons une certaine forme d'allègement fiscal pour inciter cet investissement et favoriser la création d'un secteur industriel qui générera des revenus fiscaux.

La PSAC recommande ce qui suit :

Mettre en œuvre une politique fiscale qui inciterait les sociétés d'exploration et de production à déposer des fonds dans une FVS destinés uniquement à la mise hors service de puits, de pipelines et d'installations connexes.

3. Droits douaniers pour compenser ceux du carbone sur les importations de pétrole, de gaz naturel et de minerai

La stratégie sur le climat du Canada influe sur notre compétitivité à l'échelle mondiale. Parallèlement, bien que le Canada détienne la troisième plus grande réserve de pétrole au monde et soit le quatrième plus important producteur de gaz naturel, il importe pourtant du pétrole et du gaz naturel de sources étrangères qui ne sont pas assujetties aux normes et réglementations environnementales comme nous le sommes et qui n'imposent aucun prix au carbone.

La PSAC recommande ce qui suit :

Imposer des droits pour compenser ceux du carbone sur les importations de pétrole, de gaz naturel et de minerai provenant de régions du monde non conformes pour reconnaître la différence entre les normes environnementales et les effets sur le changement climatique des pratiques canadiennes de renommée mondiale et normaliser les taxes carbone appliquées à nos ressources produites au pays. Autrement dit, créer des chances égales dans notre propre marché. Il faudrait prôner cette approche à l'échelle de la planète pour atteindre et maintenir une norme mondiale.

Programmes et éducation destinés aux peuples autochtones

4. Assurer du financement pour améliorer les taux d’alphabétisation et d’obtention de diplômes

Nous visons aussi l’amélioration de nos relations avec les peuples autochtones du Canada. Étant donné que la plupart du développement gazier ou pétrolier au Canada a lieu près de leurs terres traditionnelles ou sur celles-ci, nous appuyons les initiatives qui améliorent la capacité des peuples autochtones de saisir les occasions d’emploi et d’entrepreneuriat. Les études primaires et secondaires sont fondamentales pour qu’ils aient accès à de telles occasions.

De plus, ces peuples autochtones au Canada représentent un vaste bassin de jeunes travailleurs dont nous avons grandement besoin étant donné que la population vieillit et prend sa retraite.

Les programmes pilotes dans les écoles des réserves canadiennes ont démontré qu’en aidant des enfants à lire d’ici leur troisième année, ils ont plus de chances de terminer l’école et sont moins à risque de décrocher. Au Canada, 90 pour cent des Canadiens doivent au moins posséder un diplôme d’études secondaires. Pourtant, seulement 40 pour cent des autochtones dans les réserves en ont un.

Le financement des programmes d’alphabétisation, comme le programme pilote susmentionné, est une excellente occasion d’augmenter le taux de participation des autochtones au marché du travail, d’améliorer leurs résultats économiques et d’accentuer l’engagement social et lié à la santé.

La PSAC recommande ce qui suit :

Fournir un financement pour les écoles des réserves équivalant à celui destiné aux écoles hors des réserves.

Perfectionnement de la main d’œuvre

5. Subvention canadienne pour l’emploi

Le secteur gazier et pétrolier offre la formation à l’intention de sa main-d’œuvre à l’interne puisqu’une telle formation spécifique, sur l’amortissement hydraulique ou la fracturation hydraulique par exemple, n’est pas offerte dans les universités ou les collèges. Les sociétés sont ainsi aux prises avec le lourd fardeau de créer leurs propres programmes de formation et d’embaucher des instructeurs qualifiés. Comme le secteur essaie tant bien que mal de redevenir rentable malgré les faibles prix des produits de base et la pression persistante de les maintenir ainsi, nous suggérons la révision des critères de la Subvention canadienne pour l’emploi de sorte qu’elle tienne compte de la formation à l’interne pour aider les sociétés à cet égard et à améliorer leur productivité au moment où elles cherchent à remplacer les milliers de travailleurs qui ont été mis à pied pendant le ralentissement dévastateur.

La PSAC recommande ce qui suit :

Réviser les critères de la Subvention canadienne pour l'emploi de sorte qu'elle tienne compte de la formation à l'interne

Compétitivité

6. Innovation, productivité et automatisation

Le secteur gazier et pétrolier est aussi reconnu mondialement pour ses innovations et son expertise, mais pour demeurer pertinent et capable de se mesurer à ses concurrents à l'échelle mondiale, il doit profiter d'investissements en matière de recherche et développement, de technologies, d'innovation, d'efficacité, de productivité et d'automatisation pour combler le manque grandissant de main-d'œuvre compétente. Malgré l'esprit d'entrepreneuriat de ce secteur qui lui a permis d'investir et de croître à sa taille et sa réputation actuelles, sa capacité d'obtenir des investissements en immobilisation pour les mêmes fins qu'auparavant a gravement été atteinte par le ralentissement.

La PSAC recommande ce qui suit :

Offrir des formes d'allègement fiscal pour favoriser les investissements en innovation, développement de technologies, efficacité, productivité et automatisation.

La Petroleum Services Association of Canada (PSAC) est l'association commerciale nationale représentant les secteurs du service, de l'approvisionnement et de la fabrication de l'industrie pétrolière en amont. Elle représente diverses entreprises qui offrent continuellement des innovations, des avancées technologiques et une expertise du terrain aux explorateurs et producteurs canadiens de sources d'énergie, pour les aider à améliorer l'efficacité et la sécurité et à protéger l'environnement.



Petroleum Services Association of Canada
1150-734 7 Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3G8
t : 403-264-4195 c : info@psac.ca s : psac.ca